

## Harcèlement en milieu scolaire : Se former pour intervenir avec la MPP<sup>Fr</sup>

Jean-Pierre Bellon et Marie Quartier, Fondateurs du Centre RÉSIS France<sup>1</sup>, ont élaboré un dispositif complet pour réagir efficacement aux situations de harcèlement entre élèves.

L'antenne belge du Centre RÉSIS Belgique est représentée par Véronique Livet et Isabelle Willot.

La Méthode de la Préoccupation Partagée, dans sa version française - **MPP<sup>FR</sup>** - est une libre adaptation de la méthode créée par Anatol Pikas.

Découvrez la méthode sur notre site : <https://www.centreresis.org/mpp-fr/>

Elle part du principe que le harcèlement est un phénomène de groupe et que celui-ci exerce une pression sur chacun de ses membres pour se maintenir en l'état. S'inscrivant dans une approche systémique et stratégique, cette méthode a pour but d'accompagner la cible des brimades afin de la soutenir tout en travaillant avec les intimidateurs pour leur permettre de changer de posture de façon honorable. Il s'agit de rechercher avec chacun des membres du groupe une issue positive pour sortir de cette situation.

De nombreuses situations peuvent être résolues sans utiliser la sanction via cette méthode humaniste et restaurative.

Pourquoi une approche non blâmante ? L'expérience nous démontre que la sanction est souvent contreproductive car elle crée un sentiment d'injustice chez celui qui est accusé de « coupable » et également chez ses alliés. Ne pas sanctionner dans un premier temps permet de ne pas renforcer les liens qui unissent négativement les intimidateurs et éviterait donc un risque de représailles envers la cible.

### Objectifs de la formation :

- Prendre connaissance et maîtriser les différents concepts théoriques et les étapes de la méthode de la préoccupation partagée ;
- S'entraîner à vivre la méthode sur base de mises en situation en vue de créer de nouveaux réflexes d'intervention et d'intégrer les apprentissages dans les comportements relationnels ;
- Amener les professionnels à se sentir capables d'intervenir en cas d'intimidation ou d'exclusion.
- Echanger sur la visibilité que peut avoir la MPP<sup>fr</sup> dans les écoles et/ou les classes qui seraient intéressées par celle-ci ;
- Réfléchir à la communication à envisager auprès des parents pour créer ou renforcer l'alliance éducative ;

Après cette formation, les participants pourront mieux identifier leurs forces.

Mieux équipés pour un travail collaboratif, ils pourront davantage valoriser leurs complémentarités et affiner leurs postures éducatives.

Nous les inciterons également à se fixer des objectifs motivants, réalistes et durables.

---

<sup>1</sup> Centre de Ressources et d'études Systémiques contre les Intimidations Scolaires.

A la suite des deux jours de formation, un dispositif d'aide à la mise en place de la méthode est possible sous forme d'un accompagnement sur le terrain (Intervisions, études de cas, échanges de pratiques, coachings personnalisés, ...).

### Méthodologie :

- Apports théoriques propres à la MPP<sup>fr</sup>.
- Approche expérientielle et participative : entraînement avec des mises en situation concrètes, exercices pratiques pour intégrer les techniques d'entretiens individuels et débriefings réguliers.
- Supports variés : activités ludiques, vidéos, ...

### Documents délivrés :

Une attestation de participation à la formation à la MPP<sup>fr</sup> sera délivrée à chacun.

A l'issue de la formation, les participants disposeront d'un lien personnel donnant accès à des capsules vidéo (bases théoriques et entretiens types de +/- 2h) réalisées par le Centre RÉSIS.

### Informations pratiques :

\* A quel public s'adresse la formation ?

Tout professionnel du secteur psychoéducatif intervenant avec des groupes de jeunes de 8 à 18 ans faisant face à des situations de harcèlement/d'intimidation/d'exclusion

\* Lieux et dates et des prochaines sessions (12h de formation)

- |                                       |                             |
|---------------------------------------|-----------------------------|
| - <b>Malmedy : 21 et 22 septembre</b> | - Namur : 9 et 10 février   |
| - Liège : 13 et 14 octobre            | - Bruxelles : 20 et 21 mars |
| - Wavre : 17 et 18 novembre           | - Liège : 17 et 18 avril    |
| - Arlon : 8 et 9 décembre             | - Andenne : 22 et 23 mai    |
| - Charleroi : 23 et 24 janvier        | - Vielsalm : 8 et 9 juin    |

*Il est également possible de commander une formation « sur site » pour un groupe déjà constitué.*

Organisation et renseignements supplémentaires : [centreresis.belgique@gmail.com](mailto:centreresis.belgique@gmail.com)

**Isabelle Willot & Véronique Livet - EDU'lien**

0471/39.19.05 - 0497/27.44.20

Formatrices certifiées MPP<sup>fr</sup>